

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

Valérie Burine
Commissaire de Justice

12 rue Lamartine. BP 432
BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

01204 - VALSERHONE

Tel : 04 50 48 02 54

valerie.burine@huissier-justice.fr



**MERCREDI TROIS AVRIL
DEUX MILLE VINGT QUATRE
à 15 heures 15**

A LA REQUETE DE :

La société coopérative à capital et personnel variables **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES SAVOIE**, dont le siège social est 4 avenue du Pré Félin, les Glaisins, 74985 ANNECY-LE-VIEUX, immatriculée au RCS de ANNECY n°302958491, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, domicilié en cette qualité audit siège

Laquelle m'ayant préalablement exposé que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

Agissant en vertu :

D'un acte reçu par Maître Evelyne BEAUREGARD, notaire associé à OYONNAX (Ain) en date du 28 décembre 2021, contenant prêt par la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES SAVOIES au profit de [REDACTED] ;

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 05/03/2024

Et des articles R322-1 à 322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution,

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à [REDACTED]

Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

9 rue Normandie Niemen à 01100 OYONNAX

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

J'ai, Valérie BURINE, Commissaire de Justice à Bellegarde-sur-Valserine, VALSERHONE (01200), 12 rue Lamartine, soussignée,

JE ME SUIS RENDUE CE JOUR

9 rue Normandie Niemen à 01100 OYONNAX

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

En présence de :

- Entreprise CUTELLE, serrurier à VALSERHONE (01200), représentée par [REDACTED] ;

Police municipale d'Oyonnax ;

Police Municipale d'Oyonnax.

Assistée du cabinet d'expertise immobilière AZZOLA – BERTHELIN, dont le siège est situé à ANNECY / 74,
26 avenue de Chambéry.

LOCALISATION DU BIEN

Le bien, objet de la procédure, consiste en un appartement situé sur la commune d'OYONNANX, 9 rue
Normandie Niemen, cadastré section AL N°41, 243, 414 et 415.



Image fournie à titre d'illustration (Source Cadastre)

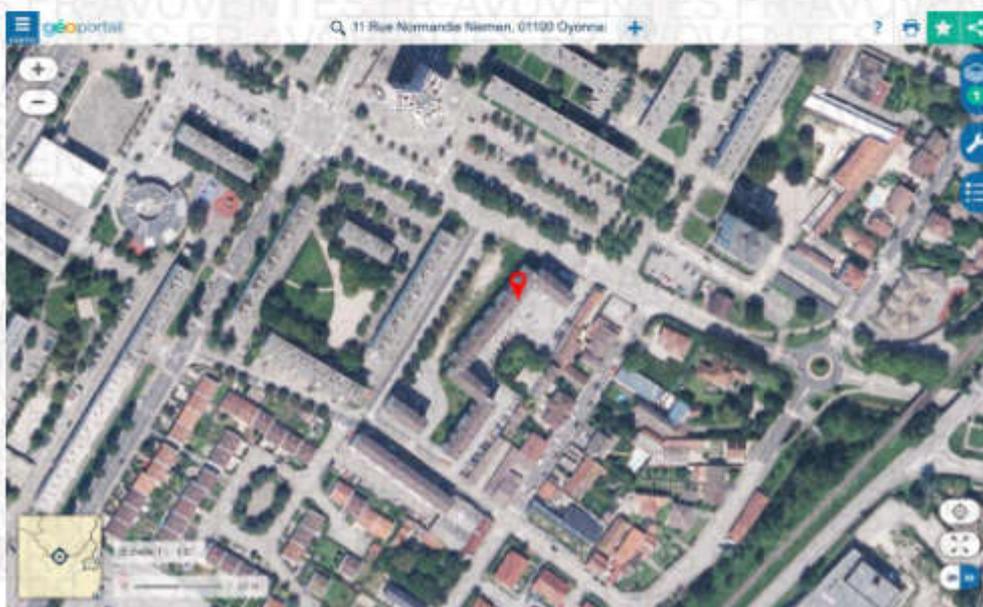


Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

Cette copropriété de années 50 est proche du centre-ville.



Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)



Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

Entrée de la copropriété.



L'arrière du bâtiment donne côté rue Beaumarchais.





Cour intérieure : parking.



Entrée N°9.



SUPERFICIE DU BIEN

Le bien se compose :

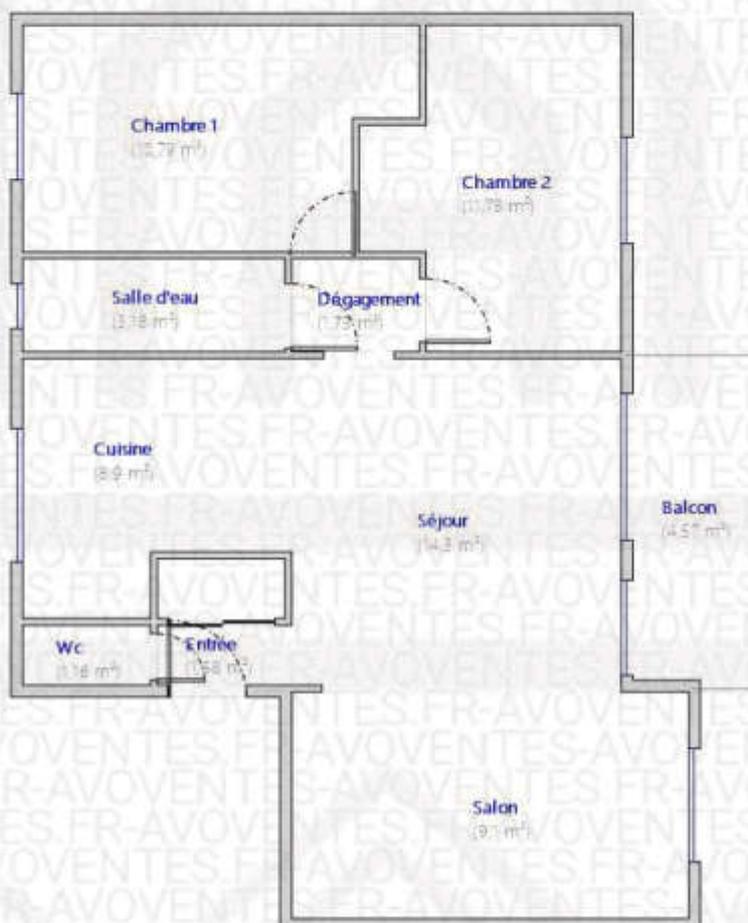
- **Lot N°1101 : appartement N°101** situé en rez-de-chaussée, type F3, **d'une superficie Loi Carrez de 62,52 m²** comprenant une entrée, des toilettes, une cuisine, un séjour avec balcon, deux chambres et une salle de bains.
- **Lot N°10101 : cave N°1** au sous-sol. (cave non visitée car non localisée).

DESCRIPTION INTERIEURE DU LOGEMENT

L'appartement, situé en rez-de-chaussée surélevé, porte de gauche, est ouvert lors de mon arrivé ; les lieux ne sont pas squattés mais dans un état de saleté repoussante, envahis de débris.

Le logement est doté d'un chauffage individuel électrique par radiateurs « ROTHELEC » avec programmateur « ROTHELEC », et d'huisseries PVC double vitrage.

L'appartement est traversant Est/Ouest.



ENTREE (1,58 m²)

Le plafond et les murs sont peints ; le sol est habillé d'un revêtement stratifié. La cloison du placard mural est détériorée.



WC (1,16 m²)

Le plafond et les murs sont peints ; le sol est habillé d'un revêtement stratifié.
Aménagements : WC, lave-mains et cumulus.



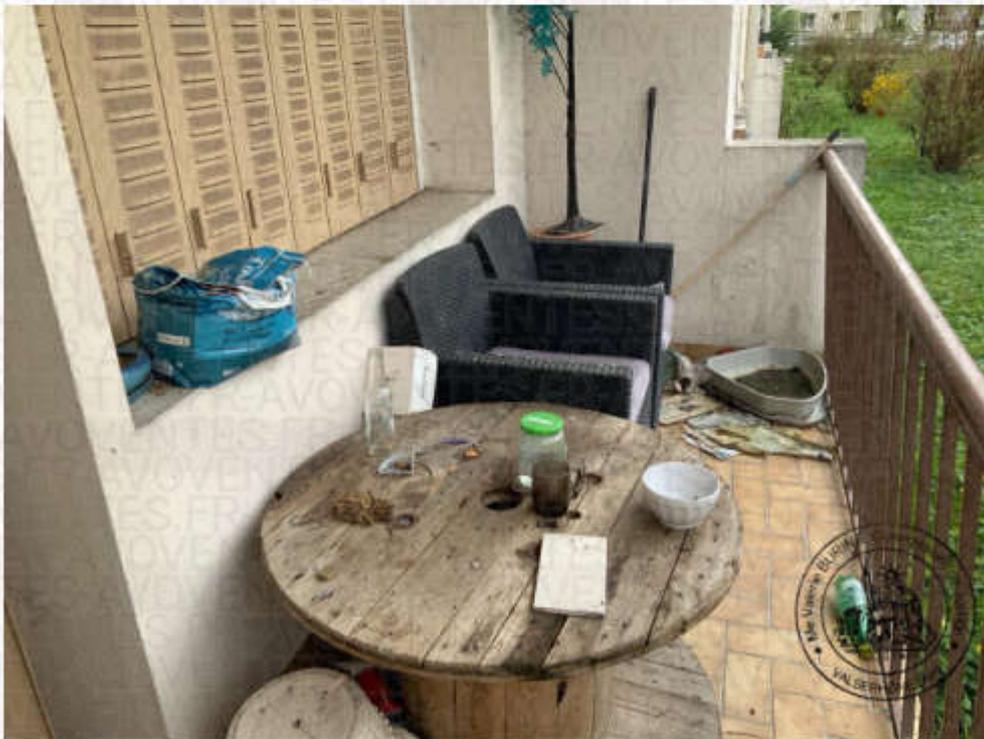
SÉJOUR (23,40 m²)

Le plafond est agrémenté de spots encastrés ; les murs sont peints ; le sol est habillé d'un revêtement stratifié. Une porte-fenêtre en façade Ouest donne sur un balcon de 4,57 m².





Balcon carrelé.



Vue depuis le balcon.

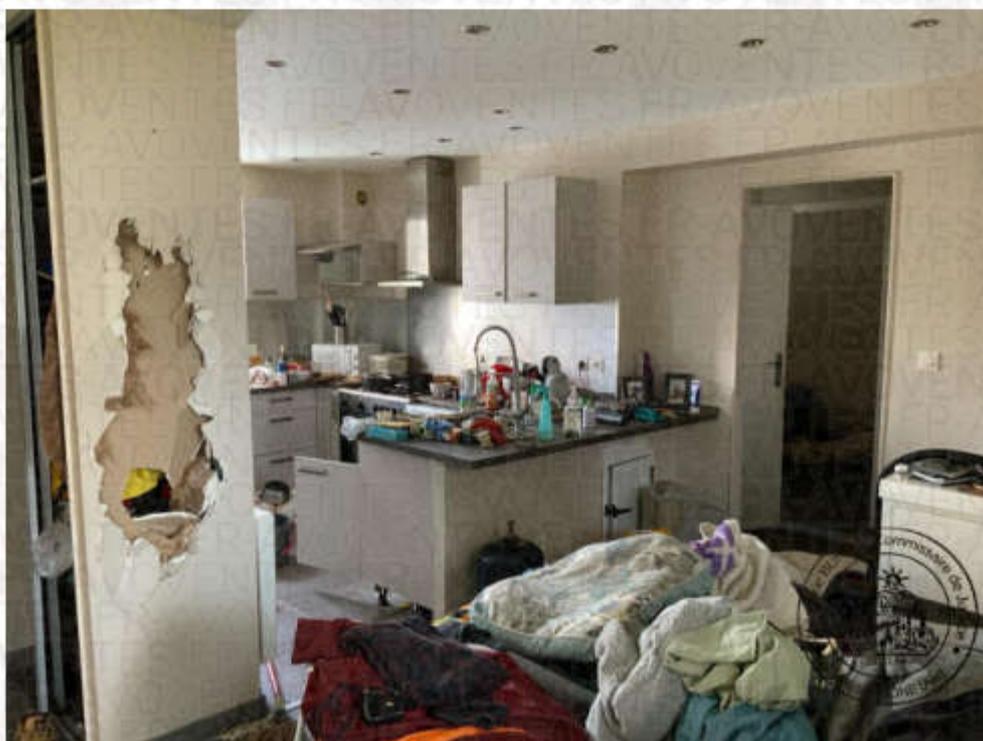


CUISINE (8,90 m²)

Le plafond est agrémenté de spots encastrés ; les murs sont peints ; le sol est carrelé.

Une fenêtre donne côté cour intérieure, en façade Est.

Aménagements : éléments de cuisine en stratifié, de couleur claire, avec évier inox intégré dans plan de travail, hotte inox.



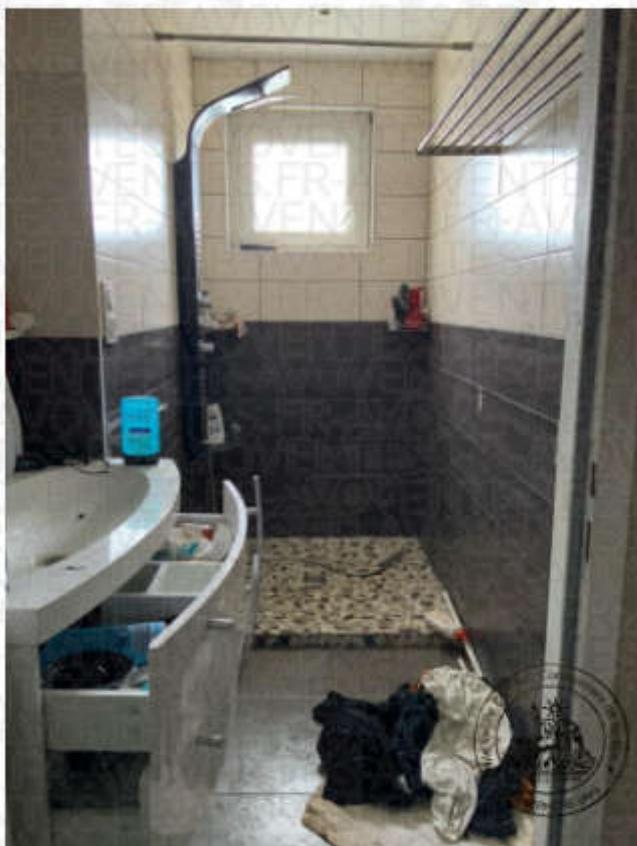


SALLE DE BAIN (3,18 m²)

Le plafond est agrémenté de spots encastrés ; les murs sont faïencés ; le sol est carrelé.

Aménagements : colonne de douche, vasque sur meuble suspendu deux tiroirs.

Ouverture : une fenêtre.





Un petit dégagement de 1,73 m² donne accès à deux chambres et une salle de bains.

CHAMBRE 1 (10,79 m²)

Le plafond et les murs sont peints ; le sol est habillé d'un revêtement stratifié. Une fenêtre donne en façade Est.



Les murs sont endommagés.



CHAMBRE 2 (11,78 m²)

Le plafond et les murs sont peints ; le sol est habillé d'un revêtement stratifié. Une fenêtre donne en façade Ouest.





SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

La société IMMO DE France, située 4 avenue Jean Jaurès à OYONNAX (01100), est syndic de la copropriété.

Les appels de charges trimestriels s'élèvent à 160,00 euros.

CONDITIONS D'OCCUPATION

Le logement est occupé par le propriétaire.

SIGNATURE DES PERSONNES PRESENTES

©AVOVENTES.FR

De tout ce que dessus, j'ai fait sécuriser les lieux avant mon départ et je me suis retirée à 16 heures 50 mn.
J'ai dressé le présent procès-verbal de description sur 19 pages pour servir et valoir ce que de droit.

COUT		
Emol. Art R444-3 C Com.	:	219.16
Transp. Art A.444-48	:	7.67
Emol. Complémentaire	:	148.80
TVA 20 %	:	75.14
Total TTC	:	450.77



Valerie BURINE
Commissaire de Justice